

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

DRAFT

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des résultats et du surplus accumulé	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8
Annexes consolidées	14
Informations supplémentaires	22

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction quant aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Conseil scolaire ont été préparés par la direction en conformité avec les normes comptables canadiennes du secteur public canadien et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. De plus, la direction est responsable pour toutes les notes et les annexes des états financiers consolidés et de s'assurer que cette information correspond, là où c'est approprié, avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

La direction est aussi responsable de mettre en place et d'entretenir un système de contrôle interne pour fournir une assurance raisonnable que de l'information financière fiable est générée.

Le Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial (ci-après appelé le "Conseil") est responsable d'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités de divulgation financière et de contrôle interne et exerce ces responsabilités à travers le Conseil. Le Conseil révisé les états financiers consolidés internes sur une base périodique et les états financiers consolidés vérifiés sur une base annuelle.

Les auditeurs externes, MNP LLP, effectuent un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime leur opinion sur les états financiers consolidés. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès à la direction financière du Conseil scolaire et les rencontrent au besoin.

Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers consolidés décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relative aux états financiers consolidés du Conseil scolaire.

Au nom du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador:

Signature du Président du Conseil scolaire - M. Brian Lee

Date de signature

Signature de la Directrice de l'éducation - Mme Kim Christianson

Date de signature

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

65, chemin Ridge | Saint Jean (NL) | A1B 4P5 | Téléphone (709) 722-6324 | Télécopieur (709) 722-6325 | www.csfp.nl.ca | conseil@csfp.nl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2020, l'état consolidé des résultats et surplus accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Les états financiers consolidés de Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'exercice clos le 30 juin 2019 ont été audités par Winsor Coombs de Mount Pearl, Terre-Neuve et Labrador au Canada, avant sa fusion avec MNP. Winsor Coombs a exprimé une opinion non modifiée sur ces états le 9 novembre 2019.

La direction est responsable d'autres informations, y compris le rapport annuel, qui devraient nous être fournis après la date du présent rapport d'audit.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne traite pas des autres informations et nous ne communiquerons pas d'opinion à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité est de lire les autres informations identifiées ci-dessus lorsqu'elles seront disponibles et, en ce faisant, d'examiner si elles présentent une incohérence significative avec les états financiers consolidés ou avec les connaissances que nous avons acquises dans le cadre de notre audit ou si elles semblent contenir des anomalies significatives.

Lors de la lecture du rapport annuel, si nous concluons qu'il contient une inexactitude significative, nous sommes tenus de le communiquer aux personnes responsables de la gouvernance de l'entreprise.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le 28 novembre 2020

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2020**

ACTIFS FINANCIERS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Encaisse	1 258 787 \$	147 972 \$
Investissements à court terme	5 030	5 030
Débiteurs (Note 8)	692 176	747 422
Taxe de vente harmonisée à recevoir	<u>35 837</u>	<u>51 802</u>
	<u>1 991 830</u>	<u>952 226</u>

PASSIFS FINANCIERS

Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	499 742	137 401
Créditeurs et frais courus (Note 9)	177 272	328 944
Obligation pour paie d'été des enseignants (Note 4)	643 085	591 234
Revenus reportés	581 543	44 440
Dépôts remboursables (Note 6)	9 822	12 822
Avantages sociaux futurs des employés		
Indemnité de départ	19 872	593 718
Congé de maladie (Note 7)	593 469	594 419
Autres (Note 12)	<u>256 311</u>	<u>213 235</u>
	<u>2 781 116</u>	<u>2 516 213</u>
Dette nette	<u>(789 286)</u>	<u>(1 563 987)</u>

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (Annexe 7)	7 994 469	8 314 834
Dépenses payées d'avance (Info supp. 1)	<u>-</u>	<u>19 582</u>
	<u>7 994 469</u>	<u>8 334 416</u>
Surplus Accumulé (Note 11)	<u>7 205 183 \$</u>	<u>6 770 429 \$</u>

Approuvé:

_____ Président _____ Directrice de l'Éducation

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	<u>Budget (Note 14)</u>		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus (Annexe 1)			
Subventions provinciales	9 321 550 \$	9 914 902 \$	9 422 550 \$
Subventions projets Programmes des langues officielles en éducation	900 000	900 000	900 000
Services auxiliaires	130 000	225 437	128 355
Divers	<u>6 500</u>	<u>8 311</u>	<u>739</u>
Total des Revenus	<u>10 358 050</u>	<u>11 048 650</u>	<u>10 451 644</u>
Charges			
Frais d'administration (Annexe 2)	586 350	609 745	796 011
Programmes éducatifs (Annexe 3)	5 740 350	5 552 261	5 332 985
Entretien et fonctionnement (Annexe 4)	1 936 850	2 347 251	1 763 793
Transport scolaire (Annexe 5)	1 021 000	1 004 081	1 021 450
Services auxiliaires (Annexe 6)	168 500	223 910	162 681
Services aux élèves - Projets Programmes des langues officielles en éducation (Annexe 8)	<u>900 000</u>	<u>876 648</u>	<u>900 000</u>
Total des Charges	<u>10 353 050</u>	<u>10 613 896</u>	<u>9 976 920</u>
Surplus annuel	5 000	434 754	474 724
Surplus accumulé, début de l'exercice	<u>6 770 429</u>	<u>6 770 429</u>	<u>6 200 096</u>
Correction d'une période antérieure (Note 15)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>95 609</u>
Surplus accumulé, fin de l'exercice (Note 11)	<u><u>6 775 429</u></u> \$	<u><u>7 205 183</u></u> \$	<u><u>6 770 429</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Surplus annuel	5 000 \$	434 754 \$	474 724 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(102 940)	(598 100)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	423 304	434 931
Variation des frais payés d'avance	-	19 583	2 423
Correction d'une période antérieure (Note 15)	-	-	<u>95 609</u>
(Augmentation) diminution de la dette nette	5 000	774 701	409 587
Dette nette, début d'exercice	<u>(1 563 987)</u>	<u>(1 563 987)</u>	<u>(1 973 574)</u>
Dette nette, fin d'exercice	<u><u>(1 558 987)</u></u> \$	<u><u>(789 286)</u></u> \$	<u><u>(1 563 987)</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Activités d'exploitation		
Surplus annuel	434 754 \$	474 724 \$
Correction d'une période antérieure (Note 15)	-	95 609
Items n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	423 304	434 931
Débiteurs	55 246	80 937
Taxe de vente harmonisée à recevoir	15 965	2 560
Dépenses payées d'avance	19 583	2 423
Payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	362 341	(166 193)
Créditeurs et frais courus	(151 672)	194 397
Dépôts remboursables	(3 000)	(5 500)
Obligation pour paie d'été des enseignants	51 851	(2 005)
Indemnité de départ comptabilisée d'avance	(573 846)	(362 535)
Congé de maladie	(950)	(2 059)
Avantages sociaux futurs des employés - autres	43 076	28 114
Revenus reportés	537 103	(45 732)
	<u>1 213 755</u>	<u>729 671</u>
Activités d'immobilisations corporelles		
Achat par le Gouvernement	(59 283)	(598 100)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(43 657)	-
	<u>(102 940)</u>	<u>(598 100)</u>
Activités d'investissements		
Investissements à court terme	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
Augmentation (Diminution) de l'encaisse	1 110 815	131 571
Encaisse, début de l'exercice	<u>147 972</u>	<u>16 401</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>1 258 787 \$</u>	<u>147 972 \$</u>
Encaisse se compose de:		
Encaisse	<u>1 258 787 \$</u>	<u>147 972 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

1. Général

Le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP ou "le Conseil") est le seul conseil scolaire francophone public de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Il offre l'enseignement en français langue première aux enfants de parents ayants droit, tel que définit par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Le Conseil possède les mêmes pouvoirs que l'autre district scolaire de la province, auquel s'ajoute un mandat supplémentaire de promotion de la langue française et de la culture francophone.

2. Conventions comptables

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public qui sont représentés par des normes émises par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Voici un sommaire des conventions comptables adoptées par le Conseil scolaire:

- a)** La principale source de financement pour le Conseil scolaire est le ministère de l'Éducation ("le ministère") du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Le ministère fournit du financement pour les opérations, le transport, les dépenses en immobilisation corporelles, les salaires et les indemnités de départ des enseignants. Le financement est inclus dans les revenus suivant la méthode de comptabilité d'exercice et quand les dépenses afférentes ont été encourues à l'exception du financement pour l'indemnité de départ, le congé de maladie et le congé payé de la direction générale. Dans ces trois cas, le financement est comptabilisé quand l'indemnité de départ est payée aux employés (voir note 12), quand le congé de maladie est pris (voir note 7) ou quand les congés sont pris par la direction générale ou le personnel (voir note 13). Le financement désigné à des buts précis, pour lesquels les critères n'ont pas été rencontrés, est reporté et inclut dans les revenus lorsque les dépenses afférentes ont été encourues.
- b)** Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties au cours de leur durée de vie utile. Les immobilisations corporelles ne sont pas amorties avant leur mise en service.
- c)** L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire basée sur le nombre d'exercices financiers suivant:
- | | |
|-------------------------|--------|
| Édifices scolaires | 40 ans |
| Mobilier | 10 ans |
| Équipement | 10 ans |
| Ordinateurs | 4 ans |
| Améliorations locatives | 5 ans |
- d)** Le Conseil scolaire a acquis, dans certains cas, des terrains pour ses bâtiments sans coût. Dans d'autres cas, le Conseil a obtenu l'autorisation de se servir du terrain, sans devenir propriétaire, tant et aussi longtemps que les propriétés sont utilisées pour des fins pédagogiques. Dans le cas où le terrain constitue la propriété du Conseil et la détermination de la valeur de marché n'était pas possible, la juste valeur marchande n'a pas été comptabilisée.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

- e) Pour la paie des enseignants, des aides-élèves, des directions des écoles, de la direction du Conseil scolaire et des coordinations des programmes : le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador traite les paies et remet les déductions à la source directement aux agences appropriées. Les montants comptabilisés dans ces états financiers consolidés reflètent les salaires bruts et les avantages sociaux pour l'année tels que calculés par le ministère.
- f) Coûts de régimes de retraite : tous les employés permanents du Conseil scolaire bénéficient de régimes de retraite administrés par le Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Les employées et le Conseil scolaire doivent, tous les deux, contribuer aux régimes de retraite. Les obligations postérieures à la retraite des employés relèvent de la responsabilité du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour les régimes de retraite, les contributions de l'employeur sont comptabilisées sur une base courante.
- g) Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que stipulé dans leurs conditions d'emploi. Suite à des négociations avec les syndicats, le Gouvernement a commencé de payer les avantages gagnés pour indemnité de départ aux employés de soutien syndiqués dans les écoles. De plus, suite à des changements de politiques pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, les employés cadres, les gestionnaires et les employés non-syndiqués et non-gestionnaires ont reçu leurs paiements d'indemnité de départ durant l'exercice financier 2018-19. Le droit à l'indemnité de départ a cessé pour ces groupes d'employés. En date du 30 mars 2018, le droit à l'indemnité de départ pour les enseignants du Conseil a aussi été gelé. Actuellement, l'indemnité de départ représente la quantité de l'indemnité qui est payable aux enseignants depuis son gel en date du 31 mars 2018. Désormais, aucun droit supplémentaire ne sera constaté et le droit à l'indemnité de départ n'est pas disponible aux nouveaux employés.
- h) Les employés du CSFP ont droit à des congés de maladie payés qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas. Conformément à la comptabilité pour le secteur public pour les avantages postérieurs à l'emploi et les soldes compensatoires, le CSFP comptabilise le passif dans la période dans laquelle l'employé fournit le service. L'obligation est établie par calcul actuariel utilisant des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, de l'évolution des salaires et des gages futurs, de l'âge de l'employé, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite, du taux d'actualisation et d'autres facteurs. Les taux d'actualisation sont fondés sur le taux d'emprunt à long terme de la province. Les gains et pertes actuariels sont constatés au fil du temps, selon un calcul actuariel, dans l'état consolidé des résultats.
- i) En préparant les états financiers consolidés pour le Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans l'actif et le passif à la date des états financiers consolidés et sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments significatifs soumis à ces estimations et hypothèses comprennent :

- le passif pour les avantages sociaux futurs des employés
- la comptabilisation de l'amortissement des immobilisations corporelles
- la durée de vie utile estimée des actifs

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

- j) À compter du 1er juillet 2022, le Conseil scolaire devra adopter PS3400 Revenu. Selon la norme, les transactions qui comprennent des obligations de résultats sont identifiées comme des "contrats d'échange" tandis que celles qui n'ont pas d'obligations de résultats sont identifiées comme des "contrats sans échange". Les revenus des contrats d'échange doivent être comptabilisés lorsque les obligations de performance sous-jacentes ont été satisfaites, tandis que les revenus des contrats sans échange doivent être comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Cette norme peut être appliquée rétroactivement ou prospectivement et une adoption anticipée est autorisée. L'impact de l'adoption de cette norme sur les résultats financiers de la commission scolaire ne peut être déterminé pour le moment.

À compter du 1er juillet 2022, la commission scolaire devra adopter PS3280 Obligations de mise hors service d'immobilisations. Cette norme établit quand il faut comptabiliser et comment évaluer une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation. Cette norme peut être appliquée rétroactivement ou prospectivement et une adoption anticipée est permise. L'impact de l'adoption de cette norme sur les résultats financiers de la commission scolaire ne peut être déterminé pour le moment.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil scolaire sont composés de l'encaisse, des investissements à court terme, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs, des avantages sociaux payables, du payable au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'obligation pour paie d'été des enseignants et des dépôts remboursables. C'est l'opinion de la direction que le Conseil scolaire n'est pas exposé à des risques importants en rapport aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit résultant des ces instruments financiers.

La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de la juste valeur.

4. Obligation pour paie d'été des enseignants

Le Conseil comptabilise un passif de vacances (d'été) pour les enseignants du Conseil scolaire. Ce passif se rapporte aux salaires des enseignants gagnés durant l'année scolaire mais qui ne sont versés aux enseignants qu'après le 30 juin. Ainsi, le Conseil a comptabilisé un débiteur pour paie de vacances de 643 085\$ (2019 – 591 234\$).

5. Subvention pour assurances

Le coût d'assurance pour les propriétés scolaires est payé par le gouvernement provincial et aucun montant n'a été inscrit dans les comptes pour refléter ce coût.

6. Dépôts remboursables

Le Conseil scolaire perçoit des cautionnements d'exécution de ses fournisseurs de services d'entretien pluriannuels des systèmes de climatisation, de chauffage et d'aération ainsi que des entrepreneurs de contrats pluriannuels mécaniques, électriques et de déneigement. Au 30 juin 2020, le solde à payer est tel que suit :

2021	<u>9 822</u>
Total:	<u>\$ 9 822</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

7. Avantages sociaux futurs des employés - congé de maladie

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Passif au titre des prestations constituées, début de l'exercice	594 419 \$	596 478 \$
Charges au titre des avantages		
Coût des avantages pour les services rendus	54 622	53 108
Charge d'intérêts	14 557	15 822
Amortissement de la perte (gain) durant la période	(4 198)	(5 058)
Avantages payés	<u>(65 931)</u>	<u>(65 931)</u>
Passif au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	593 469	594 419
Perte (gain) d'expérience actuarielle non-amortie	<u>(76 015)</u>	<u>(77 981)</u>
Total, obligation au titre des prestations constituées	<u>517 454</u>	<u>516 438</u>
Passif au titre des prestations constituées selon les groupes d'employés		
Enseignants	526 504	527 274
Employés du conseil	47 782	47 448
Aides-élèves	<u>19 183</u>	<u>19 697</u>
Total, fin de l'exercice	<u>593 469 \$</u>	<u>594 419 \$</u>

Les hypothèses actuarielles importantes appliquées pour mesurer le congé de maladie et les charges au titre des avantages sont comme suit:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Taux d'escompte - coût des avantages (%)	2,65	2,85	3,20
Taux d'augmentation de la rémunération			
Enseignants - moins de 10 ans service		4,00%	
Enseignants - plus de 10 ans service		0,75%	
Aides-élèves		0,75%	
Employés du conseil		0,75%	

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

8. Débiteurs	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Gouvernement provincial	30 905 \$	153 503 \$
Gouvernement provincial - Paie d'été des enseignants	643 085	591 234
Programme d'appui aux droits linguistiques	11 195	-
Location	1 455	2 104
Avances pour déplacements et divers	<u>5 536</u>	<u>581</u>
	<u>692 176 \$</u>	<u>747 422 \$</u>
9. Créditeurs et frais courus	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs	94 098 \$	162 775 \$
Charges courues	60 921	148 775
Salaires et bénéfices à payer	<u>22 253</u>	<u>17 394</u>
	<u>177 272 \$</u>	<u>328 944 \$</u>
10. Dépenses par objet	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires	6 433 243 \$	5 919 444 \$
Avantages sociaux	456 820	650 529
Fournitures et services	3 049 818	2 586 091
Honoraires et services contractuels	128 702	243 051
Perfectionnement	106 384	126 563
Location	13 381	13 007
Amortissement	423 303	434 931
Intérêts	<u>2 244</u>	<u>3 304</u>
	<u>10 613 895 \$</u>	<u>9 976 920 \$</u>
11. Détail du surplus accumulé	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Composition en fin d'exercice		
Usage restreint - Centre des Grands-Vents (Note 14)	19 762 \$	42 554 \$
Investissement net en immobilisations corporelles	7 994 469	8 314 834
Congé de maladie accumulé non-capitalisé (Note 7)	(593 469)	(594 419)
Indemnité de départ des employés non-capitalisé	(19 872)	(593 718)
Congés payés exécutifs non-capitalisés (Note 13)	(203 852)	(182 269)
Surplus (déficit) accumulé opérationnel	<u>8 145</u>	<u>(216 553)</u>
Surplus accumulé total	<u>7 205 183 \$</u>	<u>6 770 429 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

12. Avantages sociaux futurs des employés - Autres

Le congé payé pour les employés cadres et les avantages de paie de vacances pour le personnel du bureau du Conseil et le personnel de conciergerie sont comptabilisés conformément aux taux applicables à ces groupes.

Les avantages sociaux futurs des employés sont tels que suit:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Congé payé des employés cadres	203 852 \$	182 269 \$
Paie de vacances des employés	<u>52 459</u>	<u>30 966</u>
	<u>256 311 \$</u>	<u>213 235 \$</u>

13. Réserve

En conformité avec les baux des locataires du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean, le CSFP maintient une réserve à usage restreint que la direction a désignée pour permettre l'acquisition future d'équipement et des rénovations majeures à l'édifice.

14. Chiffres budgétaires

Les chiffres budgétaires inclus dans les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration lors de l'adoption du budget annuel le 9 novembre 2019.

15. Correction d'une période antérieure

Au cours de la période précédente, les activités financières de chaque école n'étaient pas consolidées dans les comptes du conseil scolaire. Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour faire apparaître les soldes de trésorerie au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020. Cela a nécessité un retraitement des soldes des périodes précédentes. Les comptes concernés par le retraitement comprennent l'encaisse, le surplus annuel et le surplus accumulé. Les revenus et les dépenses liés aux comptes de l'école n'ont pas été présentés pour 2019 car ils ne sont pas disponibles.

16. Événements postérieurs à la date de clôture

Après la clôture de l'exercice, une pandémie de COVID-19 (coronavirus) s'est répandue à l'échelle mondiale, laquelle a eu une incidence importante sur les entreprises en raison des restrictions concernant les voyages et les activités commerciales et des consignes d'auto-isollement et de mise en quarantaine instaurées par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et municipaux. À l'heure actuelle, il est impossible d'établir l'ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur le Conseil scolaire, car elle dépendra de l'évolution de la situation, qui elle-même est très incertaine et impossible à déterminer avec certitude. Ces incertitudes découlent de l'incapacité de prédire la propagation de la maladie ou la durée de la pandémie, y compris le temps que dureront les restrictions concernant les voyages, les fermetures ou les interruptions des activités des entreprises et les mesures de mise en quarantaine et d'auto-isollement qui sont actuellement en vigueur, ou qui pourraient être instaurées, au Canada et ailleurs dans le monde pour combattre le virus.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés pour correspondre à la présentation de l'année courante.

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 1 - REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)	2020	2019
Revenus	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Subventions - Projets Programme des Langues officielles en éducation			
Subventions d'exploitation	<u>900 000</u> \$	<u>900 000</u> \$	<u>900 000</u> \$
	<u>900 000</u>	<u>900 000</u>	<u>900 000</u>
Subventions du gouvernement provincial			
Subventions d'exploitation	1 993 200	1 945 568	1 941 577
Acquisitions d'immobilisation			
corporelles - édifices et terrains	434 800	59 283	598 100
Rénovations majeures aux édifices	325 000	839 656	110 848
Subventions spéciales			
Moniteurs de langues	45 000	55 734	38 470
Programme d'appui aux droits linguistiques	-	51 402	-
Technologie de communication (Powerschool)	1 500	9 764	9 848
Autre	96 750	131 593	280 515
Salaires et avantages sociaux			
Direction	441 300	430 472	525 685
Enseignants	4 595 000	5 118 073	4 529 202
Suppléants	265 000	199 060	267 869
Aides-élèves	105 000	74 492	104 760
Transport scolaire			
Contractés	<u>1 019 000</u>	<u>999 805</u>	<u>1 015 676</u>
	<u>9 321 550</u>	<u>9 914 902</u>	<u>9 422 550</u>
Services auxiliaires			
Revenus au niveau des écoles	-	99 146	-
Revenus de locations des écoles et services -			
Centre des Grands-Vents	105 000	101 291	103 355
Autre location - ARCO - Côte ouest	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>
	<u>130 000</u>	<u>225 437</u>	<u>128 355</u>
Divers			
Intérêts sur les investissements	6 000	8 311	739
Autre - divers	<u>500</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>6 500</u>	<u>8 311</u>	<u>739</u>
Total des revenus	<u><u>10 358 050</u></u> \$	<u><u>11 048 650</u></u> \$	<u><u>10 451 644</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 2 - FRAIS D'ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)		
	2020	2020	2019
Salaires et avantages sociaux			
Direction et direction adjoint	313 100 \$	325 740 \$	382 937 \$
Personnel du bureau	97 750	106 409	86 476
Fournitures de bureau	2 500	2 650	2 219
Remplacement de meubles et d'équipements	4 500	7 792	8 618
Affranchissement	2 000	2 062	1 960
Téléphone et internet	10 000	9 669	8 639
Location et réparation d'équipement de bureau	5 500	6 087	6 449
Frais bancaires	7 500	6 893	8 280
Réparations et entretien - édifices à bureaux	1 000	-	-
Déplacements	27 500	17 905	38 480
Dépenses - réunions du Conseil scolaire	22 500	18 579	36 190
Services professionnels	71 000	77 795	190 758
Publicités - recrutement du personnel	4 000	2 226	136
Cotisations	8 500	9 445	8 840
Déménagement	4 500	13 190	7 715
Divers	1 000	2 354	7 464
Perfectionnement	2 500	-	-
Assurances	<u>1 000</u>	<u>949</u>	<u>850</u>
Total des frais d'administration	<u>586 350</u> \$	<u>609 745</u> \$	<u>796 011</u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 3 - PROGRAMMES ÉDUCATIFS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires pédagogiques			
Salaires des enseignants			
Réguliers	3 800 000 \$	4 323 634 \$	3 755 347 \$
Suppléants	265 000	195 891	263 072
Direction des services éducatifs	128 200	125 827	169 647
Payés par le Conseil	2 000	1 204	3 057
Avantages sociaux - général	700 000	118 124	318 841
Secrétaires d'école - salaires et avantages sociaux	247 000	205 302	237 357
Taxe sur les salaires	95 000	105 175	95 318
Autre - salaires et avantages sociaux:			
Coordinateurs de programmes	145 000	126 930	73 245
Autre - salaires et avantages sociaux: aides-élèves	<u>105 000</u>	<u>74 492</u>	<u>104 915</u>
	<u>5 487 200</u>	<u>5 276 579</u>	<u>5 020 799</u>
Matériel pédagogique			
Fournitures scolaires	21 000	22 064	22 574
Matériel - Centres de ressources -remboursables	-	22 246	45 160
Matériel pédagogique	<u>32 500</u>	<u>34 824</u>	<u>40 052</u>
	<u>53 500</u>	<u>79 134</u>	<u>107 786</u>
Mobilier et équipement pédagogique			
Remplacement	23 500	26 800	53 530
Locations et réparations	<u>9 500</u>	<u>9 955</u>	<u>9 087</u>
	<u>33 000</u>	<u>36 755</u>	<u>62 617</u>
Déplacement du personnel pédagogique			
Coordonnateurs de programmes	15 000	4 262	-
Enseignants	20 000	13 690	22 344
Sessions de formation et conférences	<u>2 000</u>	<u>456</u>	<u>-</u>
	<u>37 000</u>	<u>18 408</u>	<u>22 344</u>
Autres coûts attribués à la pédagogie			
Programme de moniteur francophone	50 000	58 525	38 757
Services de la Commission scolaire du littoral	40 000	44 071	39 301
Inclusion - Adaptation scolaire	1 000	709	-
Secrétaires - perfectionnement	1 500	62	-
Secrétaires - déplacement	2 100	1 783	4 818
Secrétaires - équipement	1 500	-	-
Bon Départ	750	-	526
PowerSchool	1 500	9 764	1 547
Divers - soutien bibliothèque	5 000	-	-
Art et culture	<u>-</u>	<u>6 326</u>	<u>8 185</u>
	<u>103 350</u>	<u>121 240</u>	<u>93 134</u>
Amortissement	<u>26 300</u>	<u>20 145</u>	<u>26 305</u>
Total des dépenses pour les programmes éducatifs	<u>5 740 350 \$</u>	<u>5 552 261 \$</u>	<u>5 332 985 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 4 - DÉPENSES D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN DES ÉCOLES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires - conciergerie	397 500 \$	381 341 \$	405 760 \$
Salaires - entretien	107 500	106 359	48 173
Électricité	190 000	172 939	190 187
Mazout de chauffage	98 000	64 731	98 346
Frais pour les services municipaux	35 000	38 827	34 617
Téléphone - internet	97 500	101 458	100 067
Véhicule et déplacements	14 000	5 273	13 861
Matériel de conciergerie	25 000	25 465	23 452
Équipement de conciergerie	5 000	3 663	10 689
Réparations remboursables	325 000	827 695	111 481
Réparations mineures - édifices	50 000	50 180	110 227
Équipement - remplacement - informatique	25 000	15 804	39 954
Services contractés - conciergerie	2 750	2 910	1 272
Réparation et entretien - équipement	1,500	1,874	1,074
Déneigement	151 600	146 036	165 596
Autre - perfectionnement	2 000	832	-
Autre - systèmes de sécurité	3 500	3 477	2 963
Amortissement	<u>406 000</u>	<u>398 387</u>	<u>406 074</u>
Total des dépenses d'opération et d'entretien des écoles	<u><u>1 936 850</u></u> \$	<u><u>2 347 251</u></u> \$	<u><u>1 763 793</u></u> \$

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 5 - DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Services contractés			
Transport régulier	976 000 \$	974 334 \$	965 565 \$
Transport régulier - véhicules privés	43 000	25 471	50 111
Transport parascolaire	<u>2 000</u>	<u>4 276</u>	<u>5 774</u>
Total des dépenses de transport scolaire	<u>1 021 000 \$</u>	<u>1 004 081 \$</u>	<u>1 021 450 \$</u>

DRAFT

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 6 - SERVICES AUXILIAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	<u>Budget (Note 14)</u>		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Dépenses au niveau des écoles			
Excursions scolaires et activités parascolaires	-	\$ 35 453	-
Matériel et équipement pédagogique	-	16 429	-
Dépenses associées aux levées de fonds	-	3 872	-
Bal des finissants	-	2 051	-
Autre	-	13 195	-
	<u>-</u>	<u>71 000</u>	<u>-</u>
Services auxiliaires			
Centres communautaires - Centre des Grands-Vents			
Salaires et avantages sociaux - conciergerie	46 000	\$ 43 147	\$ 45 582
Communications	11 500	7 583	8 610
Fonctionnement	98 000	88 754	93 238
Achats & équipement	10 500	8 654	12 700
	<u>166 000</u>	<u>148 138</u>	<u>160 130</u>
Amortissement	2 500	4 772	2 551
Total des services auxiliaires	<u>168,500</u>	<u>152,910</u>	<u>162,681</u>
Total des services auxiliaires	<u>168 500</u>	<u>\$ 223 910</u>	<u>\$ 162 681</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 7 - DÉTAILS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Coût	Acquisitions	Coût	Amortissement	Amortissement	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
	2019	2020	2020	cumulé 2019	2020	cumulé 2020	2020	2019
Terrains								
Terrains	125 000 \$	-	125 000 \$	-	-	-	125 000 \$	125 000 \$
Édifices								
Écoles	15 261 089	59 283	15 320 372	7 379 798	368 375	7 748 173	7 572 199	7 881 291
Améliorations locatives	75 159	-	75 159	30 064	15 032	45 096	30 063	45 095
	<u>15 336 248</u>	<u>59 283</u>	<u>15 395 531</u>	<u>7 409 862</u>	<u>383 407</u>	<u>7 793 269</u>	<u>7 602 262</u>	<u>7 926 386</u>
Mobilier and équipement								
Écoles	811 966	20 303	832 269	696 179	20 145	716 324	115 945	115 788
Administration	118 956	-	118 956	118 956	-	118 956	-	-
Autre - Centre des Grands-Vents	67 036	23 354	90 390	60 276	4 772	65 048	25 342	6 760
	<u>997 958</u>	<u>43 657</u>	<u>1 041 615</u>	<u>875 411</u>	<u>24 917</u>	<u>900 328</u>	<u>141 287</u>	<u>122 548</u>
Ordinateurs								
Écoles	696 367	-	696 367	666 406	14 980	681 386	14 981	29 961
Administration	257 304	-	257 304	257 304	-	257 304	-	-
	<u>953 671</u>	<u>-</u>	<u>953 671</u>	<u>923 710</u>	<u>14 980</u>	<u>938 690</u>	<u>14 981</u>	<u>29 961</u>
Immobilisations en cours de construction								
Écoles	110 939	-	110 939	-	-	-	110 939	110 939
Total des immobilisations corporelles	<u>17 523 816 \$</u>	<u>102 940 \$</u>	<u>17 626 756 \$</u>	<u>9 208 983 \$</u>	<u>423 304 \$</u>	<u>9 632 287 \$</u>	<u>7 994 469 \$</u>	<u>8 314 834 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ANNEXE 8 - SERVICES AUX ÉLÈVES - PROJETS PROGRAMMES DES LANGUES
OFFICIELLES EN ÉDUCATION
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	Budget (Note 14)		
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Francisation	305 000 \$	259 033 \$	153 681 \$
Coordination des programmes scolaires	110 000	113 826	75 720
Services d'aide pédagogique	137 500	138 039	133 929
Services et activités culturelles	75 000	35 334	86 591
Formation - directions et enseignants	95 000	89 406	102 085
Services de communication et de promotion	89 000	99 398	121 354
Administration de projets fédéraux	45 000	54 277	74 984
Services informatiques	-	-	76 656
Recrutement et rétention des enseignants	29 500	24 791	27 788
Centres de ressources	14 000	10 198	47 212
Technologie dans la salle de classe	<u>-</u>	<u>52 346</u>	<u>-</u>
Total des services aux élèves - Projets programmes des langues officielles en éducation	<u>900 000 \$</u>	<u>876 648 \$</u>	<u>900 000 \$</u>

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
1. Dépenses payées d'avance		
Commission des indemnités de travail	-	12 875 \$
Divers	-	<u>6 708</u>
Total des dépenses payées d'avance	<u>-</u> \$	<u>19 583</u> \$

DRAFT